

Le chantier pas a pas



Le terrain apres nettoyage, 09-2010



1



2



3



4

- 1- Le terrain après débroussaillage
- 2- La limite Ouest de terrain
- 3- A travers la végétation conservées
- 4- Chênes remarquables à conserver

Le bâtiment se construit (11-2010 a 03-2012)



1

1- Les grues sont en place au Sud, côté mail et la structure ondulante du lycée est tracée

2- Les grues et gros engins sont interdits au Nord, les travaux se font par nacelles afin de protéger la végétation

3- En mars 2012, l'isolation du bâtiment est bien avancée et le revêtement en bois des façades débute

4- L'internat est habillé

5- Le gymnase s'élève



2



3



4



5

Le chantier vu du ciel, 03-2012



1- Vue générale sur le site du lycée en construction, une insertion dans son milieu réussie

2- Le gymnase autour duquel s'est installé les cabanes de chantier et le parking des entrepreneurs

3- Le lycée et les habitations en échos avec l'urbanisation existante

4- Le mail passant au centre : démarquage et liaison entre les deux entités architecturales



Les travaux paysagers ont commence, 07-2012



- 1- La noue principale est beaucoup moins remplie en été
- 2- Le parking du personnel : les dalles alvéolées sont posées et engazonnées
- 3- Le béton balayé au niveau des cours est coulé
- 4- Les logements face au lycée prennent eux aussi forme
- 5- Au pied de la façade Sud, le long du mail, l'abri à vélos semi enterré est presque invisible. Le jardin commence à être travaillé.

Le chantier a 2 semaines de la levée des réserves, 04-2013



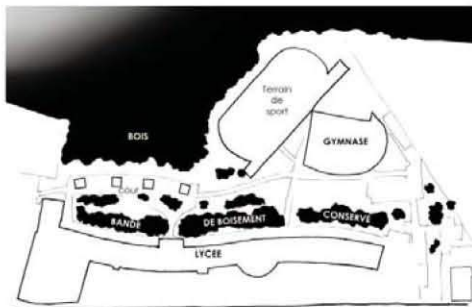
1- L'explosion végétale devant la vague ondulante du lycée

2- La rotonde qui s'avance dans le jardin du Sud

3- Le parc arboré offre toute sa splendeur au printemps

La communication post-chantier

UN ECRIN DE VERDURE POUR LE LYCEE



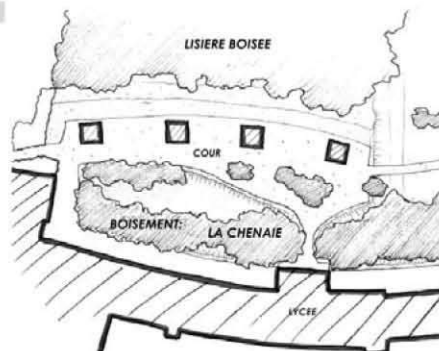
Le projet d'aménagement extérieur du Lycée Vaclav Havel est basé sur un enjeu écologique majeur : conserver et renforcer la bande boisée existante.

Les bâtiments du lycée s'intègrent au milieu de la végétation, et le bâtiment principal ondule pour suivre la courbe du boisement. La cour est un espace ouvert au milieu des arbres.

La chénaie

Ce boisement est une chénaie, c'est à dire qu'il est constitué principalement de Chênes (*Quercus robur*). On y retrouve toutefois également des Frênes, des Hêtres, et des Aulnes.

L'ambiance de sous bois est renforcée par la conservation des couvre-sols présents avant les travaux, comme le lierre et les arums sauvages, puis par la plantation d'autres couvre-sols tels que des pervenches, du lierre ou des ronces d'ornement.



La végétation de la chénaie



Rubus fruticosus (Ronce bicolor)



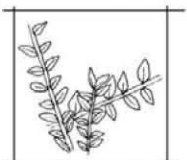
Vinca minor (Petite pervenche)



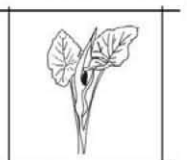
Quercus robur (Chêne pédonculé)



Hedera algeriana (Lierre)



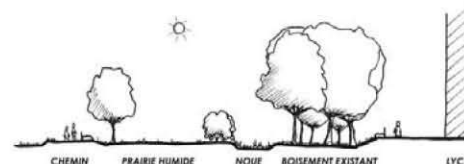
Lonicera pileata (Chèvrefeuille à capuche)



Arum lacustre (Arum sauvage)

Parce qu'un projet se doit d'être compris par les usagers, même après la fin des travaux, il est important de continuer de communiquer sur les raisons d'un tel projet. Expliquer aux élèves et au personnel du lycée comment est organisé le site leur permet de le comprendre et de mieux l'utiliser, en le respectant, lui et son organisation.

UNE ZONE HUMIDE



L'eau est très présente sur le site d'origine du lycée. Les 2 noues existantes ont été conservées et permettent de gérer les eaux de pluie.

Elles permettent l'écoulement naturel des eaux de pluie vers le bassin de rétention au point bas où ensuite l'eau s'infiltre dans le sol.

Lors de pluies exceptionnelles, l'eau peut s'étaler dans tout cet espace en creux par rapport aux cheminements et à la cour qui restent alors hors d'eau.



QUELS AVANTAGES?

Cela permet - de ne pas surcharger le réseau «d'égout» classique, et ainsi éviter le phénomène de ruissellement urbain (débordement des égouts, et inondation des chaussées...) lors de fortes précipitations.

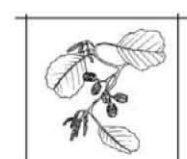
- de respecter le cycle naturel de l'eau

- de favoriser la biodiversité en maintenant un milieu de zone humide.

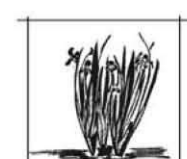
La végétation

La végétation de zone humide déjà en place a été conservée : la bande boisée avec des Aulnes, des Frênes, et les iris d'eau. Pour conforter ce milieu humide, une végétation de berges a été plantée, différentes variétés de Saules notamment, et on a semé une prairie humide.

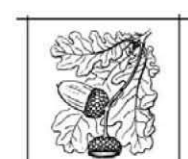
NOUE : n.f. fosse large et peu profonde au point bas permettant de collecter les eaux pluviales par ruissellement.



Alnus cordata (Aulne)



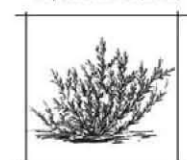
Iris pseudacorus (Iris d'eau)



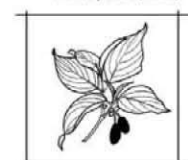
Prunus padus (Merisier)



Fagus (Hêtre)



Salix alba (Saule)



Cornus mas (Cornouiller mâle)